



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1727

Lancement de l'opération SE07025 « Bains douches Delessert - Aménagement sous-sol pour laverie » et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-1, programme 00001 - Attribution d'une subvention d'équipement de 280 000 euros au CCAS de Lyon pour l'aménagement d'une laverie sociale au sous-sol des bains-douches Delessert - Approbation et autorisation de signature de la convention

Action Sociale

Rapporteur : Mme RUNEL Sandrine

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 25 MAI 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRERY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1727 - LANCEMENT DE L'OPERATION SE07025 « BAINS DOUCHES DELESSERT - AMENAGEMENT SOUS-SOL POUR LAVERIE » ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-1, PROGRAMME 00001 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 280 000 EUROS AU CCAS DE LYON POUR L'AMENAGEMENT D'UNE LAVERIE SOCIALE AU SOUS-SOL DES BAINS-DOUCHES DELESSERT - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION (ACTION SOCIALE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date des 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le Plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Bains douches Delessert –Aménagement sous-sol pour laverie ».

Par délibération n° 2022/1421 en date du 27 janvier 2022, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aménagements solidarités jeunesse 2021-2026 », n° 2021-1, programme n° 00001.

Afin de renforcer son action de prévention précoce et de développement local dans le champ de l'hygiène et de la santé, le CCAS a choisi de créer un nouvel équipement au rez - de chaussée des bains douches municipaux, situés au 13 rue B. Delessert dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon.

Il s'agit d'un espace de laverie solidaire. Cet aménagement s'intègre pleinement dans le projet des bains - douches en offrant de nouveaux services complémentaires : espace bien-être, espace médiation sociale, espace action collective... à un public en situation de grande précarité. A l'issue des travaux, ce service ouvrira dans le courant du 3^{ème} trimestre 2022.

Cette initiative s'appuie sur le constat d'une insuffisance de l'offre de services de laverie pour les personnes SDF, constat partagé par l'équipe des bains douches mais aussi par les différents acteurs de l'urgence sociale.

Par ailleurs, ce projet s'inspire de l'expérience de l'installation au 3^{ème} trimestre 2020, d'un container laverie (utilisé lors du premier confinement à proximité du gymnase Bellecombe) installé sur le terrain attenant aux bains douches avec des réseaux raccordés à l'équipement du CCAS. Cette opération multi - partenariale ayant particulièrement bien fonctionné de novembre 2020 à mai 2021, il a été décidé de l'inscrire de manière pérenne dans le dispositif d'hygiène déployé en régie par le CCAS de Lyon, avec un rattachement au service Solidarités en charge des structures « grande précarité » et de la maraude en squats et campements.

Inexistant sous cette forme, ce nouvel équipement a une forte plus-value sociale ; il participe à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de précarité. Souhaitant faire de ce service un lieu ouvert, il sera, par extension, le cadre de nouveaux

projets autour du bien-être (coiffeur d'insertion...) avec les partenaires locaux (associations, services...) et contribuera également à la dynamique du quartier.

Enfin, dans un souci de concertation, l'association LALCA a été missionnée pour entendre les utilisateurs actuels des Bains Douches mais également un échantillon de personnes du quartier de la cité jardins, ce qui a permis de construire un programme de travaux qui répondra aux besoins recueillis.

Aussi, pour financer ces travaux, dont le montant global est estimé à 280 000 €, le CCAS sollicite auprès de la Ville de Lyon l'attribution d'une subvention d'investissement de 280 000 €

Vu la délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de n° SE07025 « Bains douches Delessert - Aménagement sous-sol pour laverie » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2021-1, programme 00001.
- 2- Une subvention d'équipement d'un montant de 280 000 € est allouée au CCAS par la Ville de Lyon pour les travaux d'aménagement de la laverie Delessert.
- 3- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le CCAS de Lyon, est approuvée.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document y afférent.
- 5- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense résultant de cette subvention sera financée à partir des crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon, opération SE07025, programme 00001, AP 2021-1, et sera imputée sur la nature 20415322, fonction 428, selon la décomposition prévisionnelle de l'échéancier :

- 2022 : 280 000 €

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET